

Talence Gestion obtient la labellisation ISR de TALENCE HUMPACT EMPLOI FRANCE, son fonds à impact sur la thématique de l'emploi en France



PARIS, LE 13 OCTOBRE 2021

Talence Gestion annonce ce jour l'obtention de la labellisation ISR (Investissement Socialement Responsable) de son fonds à impact sur la thématique sur l'emploi en France, **Talence Humpact Emploi France**.



Talence Humpact Emploi France, l'investissement au service de l'emploi en France

Alors qu'en juillet 2020 la Banque de France anticipait 800 000 suppressions d'emplois sur l'année 2020 - causées par la crise sanitaire et économique liée au Covid-19, les équipes de Talence Gestion ont lancé un fonds pionnier sur la thématique de l'emploi en France en partenariat avec l'agence de notation extra-financière Humpact : **Talence Humpact Emploi France**.

En plus de cette labellisation exigeante, le fonds est désormais qualifié d'Investissement Durable, conformément à l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure » ou SFDR).

Géré par Julien Fauvel et Jean-François Arnaud, le fonds **Talence Humpact Emploi France** vise en effet un objectif double de performance et d'investissement durable. Le fonds cherche à délivrer une performance nette annualisée supérieure à l'indice CAC All Tradable NR (dividendes nets réinvestis) en investissant dans des entreprises françaises (grandes et moyennes capitalisations) tout en recherchant un impact positif sur la création d'emplois en France et les politiques sociales mises en œuvre par les entreprises en portefeuille.

Cette sélection intègre, en amont de l'analyse financière traditionnelle, la prise en compte d'un score « Emploi » basé sur l'analyse par l'agence de notation Humpact de plus d'une cinquantaine de critères sociétaux¹ et l'analyse de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Avec une dimension sociale prédominante, Talence Humpact Emploi France s'inscrit dans une démarche proactive au service de l'emploi en France et favorise ainsi une politique sociale dynamique et favorable au tissu économique du pays.

Didier Demeestère, Président et co-Fondateur de Talence Gestion, déclare : « Cette labellisation permet d'asseoir le positionnement responsable de notre stratégie d'investissement et de nos engagements pris en matière d'impacts sociaux. Cette nouvelle étape atteste également de la montée en puissance de notre stratégie d'investisseur durable au sein de notre gestion qui cherche à concilier performance financière et impact social positif sur les entreprises et l'économie de notre pays. »

Julien Fauvel, gérant OPCVM associé, ajoute : « L'obtention de ce label exigeant, récompense le travail réalisé depuis la création de ce fonds pionnier sur la thématique de l'emploi en France. Représentant près de 900 000 emplois en France, les 51 entreprises dans lesquelles nous investissons ont démontré une solide résilience en 2020 face à la

¹ Exemples de critères analysés et évalués : la création d'emplois, l'emploi des jeunes, l'insertion des personnes en situation de handicap, le maintien des seniors dans l'emploi, le respect de la parité, formation et développement des compétences, etc.

Talence Gestion obtient la labellisation ISR de TALENCE HUMPACT EMPLOI FRANCE, son fonds à impact sur la thématique de l'emploi en France



crise du Covid-19. En effet, sur 3 ans, le fonds affiche un impact positif avec 3 581 emplois net créés (pour 100 000 emplois) contre une perte de 2 267 emplois pour l'univers d'investissement. »

Source des données extra-financières : Humpact

Le label **ISR** a été créé en 2016 par le ministère de l'Economie et des Finances. Il a pour objectif de permettre aux épargnants et investisseurs professionnels de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets.



Caractéristiques du fonds

- **Indice de référence** : CAC All-Tradable, dividendes réinvestis
- **Forme juridique** : FCP de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV)
- **Eligibilité** : PEA et assurance-vie
- **Date d'agrément AMF** : 19/06/2020
- **Code ISIN** : FR0013510310 (Part AC), FR0013510658 (Part IC), FR0013510674 (Part CS), FR0013510666 (Part FC)

Tous les documents relatifs au fonds sont disponibles via ce lien.

A propos de Talence Gestion

Talence Gestion, société de gestion agréée par l'AMF (n° GP-10000019), entrepreneuriale et indépendante fondée en 2010, a pour vocation de bâtir une stratégie d'investissement au service des projets de ses clients avec un accompagnement sur-mesure à l'opposé de la tendance à l'industrialisation des métiers de la finance. Cette mission est assurée par une équipe d'experts passionnés par leur métier, constituée de 13 gérants et d'un pôle d'Ingénierie Patrimoniale et Fiscale. Solide et agile, Talence Gestion bénéficie des atouts d'une entreprise à taille humaine proche de ses clients (réactivité, proximité et flexibilité) tout en leur donnant accès à une large offre de placements et de services digne d'un grand groupe.

A fin 2020, Talence Gestion compte plus de 1 500 clients et familles pour plus de 1 milliard d'euros d'encours sous gestion. Plus d'informations sur : www.talencegestion.fr

Contact presse

Victoire DEMEESTERE

Responsable communication - Développement de la Gestion Collective

v.demeestere@talencegestion.fr

01 83 96 31 51 - 06 60 36 85 68